

Service d'assistance logement dédié aux salariés en difficulté dans leur parcours résidentiel centré sur les problématiques d'accès et de maintien dans le logement.

Les bénéficiaires

- **Les salariés** en difficulté des entreprises assujetties du secteur agricole, quelle que soit l'ancienneté et quelle que soit la nature du contrat de travail ou demandeurs d'emploi de moins de 12 mois dont le dernier employeur était une entreprise assujettie.
- Les préretraités sont assimilés à des salariés.

Les conditions

Les situations prises en charge doivent toutes comporter une problématique logement qui ne relève pas d'une volonté délibérée et notamment :

- maintien dans le logement des locataires et accédants en difficulté
- conséquences du surendettement
- situations d'urgence (rupture professionnelle, décès, maladie, sinistre, conflits, etc.).
- accès au logement des ménages précaires et des situations prioritaires.

Pour pouvoir bénéficier de l'assistance, le salarié doit avoir manifesté sa volonté d'y avoir recours.

Les modalités

Écoute personnalisée.

Préconisation de solutions adaptées :

- par la mise en oeuvre de produits de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEAEC)
- par la mise en oeuvre de partenariats (services sociaux, associations, organismes financiers...)

Suivi de la prestation et mesure de la qualité du service rendu.

Confidentialité des situations rencontrées vis-à-vis de l'employeur.

Coût

- Service gratuit pour le salarié



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

ASTRIA LEVALLOIS : 01 57 77 50 00

Départements : 10 - 18 - 28 - 36 - 41 - 45
52 - 58 - 75 - 77 - 78 - 89
91 - 92 - 93 - 94 - 95

ASTRIA BEAUVAIS : 03 44 48 58 21

Départements : 02 - 27 - 60 - 76 - 80

ASTRIA BORDEAUX : 05 56 17 43 03

Départements : 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 33
40 - 47 - 64 - 79 - 86 - 87

ASTRIA LYON : 04 37 23 51 70

Départements : 01 - 03 - 07 - 21 - 26 - 38
39 - 42 - 43 - 63 - 69 - 71 - 73 - 74

ASTRIA MARSEILLE : 04 91 29 62 29

Départements : 13 - 83 - 84

ASTRIA MONTPELLIER : 04 67 42 17 70

Départements : 11 - 15 - 30 - 34 - 48 - 66

ASTRIA Nord Pas-de-Calais : 03 21 28 27 29

Départements : 08 - 51 - 59 - 62

ASTRIA NICE : 04 93 18 18 06

Départements : 2A - 2B - 04 - 05 - 06

ASTRIA RENNES : 02 99 22 20 40

Départements : 14 - 22 - 29 - 35 - 37 - 44 - 49
50 - 53 - 56 - 61 - 72 - 85

ASTRIA STRASBOURG : 03 90 22 40 40

Départements : 25 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68
70 - 88 - 90

ASTRIA TOULOUSE : 05 62 73 34 50

Départements : 09 - 12 - 31 - 32 - 46 - 65 - 81 - 82

Service ASSISTANCE - 1 square Chaptal 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 • SIRET 319 862 009 00127

Organisme collecteur de la participation des employeurs à l'effort de construction enregistré sous le n° 3

Siège social : 1 square Chaptal 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX